

Réponse à la consultation du MELS relative au nouveau programme *Culture et Communication*

Préparé par Christine Desrochers, enseignante au département d'Arts Visuels

Ce document présente la synthèse des commentaires formulés par toute l'équipe du département d'Arts Visuels du Cégep André-Laurendeau.

0.1 Report de la date de fin de consultation

Compte tenu de l'ampleur du travail demandé et du temps trop court alloué à l'analyse du document, nous souhaitons avoir plus de temps pour analyser le programme et ses implications et rédiger nos recommandations. Nous demandons le report de la date du 16 avril au 16 mai.

0.2 Report de la date d'implantation facultative

Nous souhaitons également repousser le report de la date d'implantation facultative à 2014.

1. Savoirs disciplinaires énumérés dans le Profil de la diplômée et du diplômé

Nous considérons qu'il est difficilement réalisable sinon impossible dans un programme pré-universitaire de coupler le développement de connaissances en « géographie, politique, actualité (sic), anthropologie » aux champs disciplinaires des arts. Nous comprenons bien que la volonté implicite du programme remanié vise à se rapprocher d'une formation type *Cultural Studies* mais avant d'atteindre une posture critique comme celle qu'offre ces cursus universitaires, il faut étudier, connaître et comprendre les divers champs culturels, ce que permet le programme Arts et Lettres dans sa formulation actuelle.

2. Titre du Programme

Il nous semble impératif d'ajouter dans le titre du programme soit les termes **art** ou **création**.

Aussi les deux intitulés suivants nous conviendraient davantage :

Arts, culture et communication

Culture, création et communication

3. Titres des options

Nous proposons la reformulation suivante pour les options du programme :

- Cinéma et médias
- Littérature
- Arts et expression
- Théâtre
- Langues

4. Heures-contact requises pour rencontrer les attentes ministérielles et universitaires

Il nous apparaît, dès plus étonnant, de constater que cette révision ministérielle du programme arts et lettres découlant semble-t-il, d'un désir de bonifier la culture générale des étudiants n'entraîne pas logiquement et impérativement une hausse des heures-contact. La grande majorité des enseignants rencontrés, au cours des derniers mois, pour discuter du projet déposé de renouvellement du programme arts et lettres (*Culture et communication*) sont unanimes pour demander la rectification de cette situation. Nous considérons ce positionnement à l'égard de l'ensemble des programmes pré-universitaires, clairement inéquitable.

Aussi :

- Attendu que ce nouveau programme propose une multiplication notable des critères de performance;
- Attendu que ce programme exige un élargissement des savoirs disciplinaires et transdisciplinaires;
- Attendu que ce programme appelle à un approfondissement marqué de la culture générale;
- Attendu que ce programme exige le développement d'une perspective épistémologique sinon *réflexive* chez l'étudiant(e), l'amenant ainsi à se positionner à l'égard d'une diversité d'horizons méthodologiques, théoriques et critiques;
- Attendu que ce programme réitère l'importance de passerelles entre des activités de réflexion et de création, permettant l'appropriation et l'intériorisation d'un champ culturel et/ou artistique tant du point de vue théorique que pratique, ces deux volets jugés complémentaires et nécessaires dans une formation pré-universitaire favorisant l'exploration et l'expérimentation;

Par conséquent, dans ce processus de révision du nouveau programme *Culture et Communication*, nous demandons expressément au Ministère d'obtenir la parité d'heures-contact avec le programme *Science Humaines* que nous jugeons comparable en termes d'investissement et d'apport académique.

5. Finalité du programme d'études

Nous demandons que soient retirés les derniers mots du premier paragraphe de ce point spécifique : «à l'exception des arts visuels, de la danse et de la musique». Le programme renouvelé offrant toujours cette formation plus large en art - moins pointue qu'Arts Plastiques (bientôt Arts Visuels) - ne doit en rien modifier les aspirations légitimes des élèves de poursuivre des études universitaires dans une discipline artistique. Nous croyons que l'énoncé ainsi formulé ne sert que les intérêts du programme *Arts visuels* au bénéfice d'une sur-spécialisation et qu'il détournera et/ou découragera de nombreux élèves du programme intéressés par notre programme. De plus, l'énoncé ainsi formulé n'est pas exact car de nombreuses universités accepteront de toute façon nos étudiants sur la base d'un bon portfolio et de bonnes notes.

6. Buts de la formation spécifique

Aux visées de la formation spécifique, nous considérons essentiel d'effectuer l'ajout suivant :

- Développer et exercer sa créativité.

La créativité demeure un volet caractéristique pour chacune des options du programme, elle devrait donc faire partie des visées de la formation spécifique.

7. Tronc commun de 315h

La séparation entre les objectifs communs et spécifiques nous semble injustifiable sinon pour faciliter l'intégration de l'option Langues au présent programme. Compte tenu de la clarté de l'énoncé des objectifs et des critères de performances, nous croyons qu'il ne s'avère pas nécessaire de hiérarchiser les objectifs en accordant à certains un statut *particulier*. Par ailleurs, la charge de travail est telle qu'il nous apparaît également exagéré de rattacher près de 47% des heures à certains objectifs. Tous les objectifs devraient être spécifiques.

8. Compétences

La formulation des compétences nous semble efficace dans l'ensemble, mais plusieurs éléments doivent être supprimés ou ajoutés pour favoriser d'une part, une ouverture à la pluridisciplinarité ainsi qu'une valorisation du développement de la créativité chez l'étudiant.

Objectifs

XX00

Expliquer les caractéristiques essentielles d'un champ culturel dans une perspective socio-historiques

- Remplacer cet énoncé par : *Comprendre les éléments de culture dans une perspective socio-historique*

Éléments de la compétence

1. *Situer des périodes ou des courants déterminants du champ culturel.*

Remplacer « du champ culturel » par « de champs culturels »

- Sous Critères de performance :
 - Supprimer *Caractérisation précise du champ culturel*

2. *Établir des liens entre le champ culturel et l'évolution sociale.*

Remplacer par *Établir des liens entre les champs culturels et l'évolution sociale*

- Sous les critères de performance :
 - Dans *Mise en relation pertinente de l'évolution du champ culturel avec des événements et des transformations sociales* : remplacer *champ culturel* par *champs culturels*.
 - Supprimer : *Examen approprié d'échanges avec d'autres champs culturels et avec la société.*

3. Comparer des objets culturels en synchronie et en diachronie

- Sous les critères de performance :
 - Dans *Utilisation appropriée du langage propre au champ culturel* : remplacer *du langage propre au champ culturel* par des *langages propres aux champs culturels*.

XX01

Appliquer des méthodes permettant l'étude en culture et communication

Cette compétence devrait être remaniée de manière à intégrer des stratégies pédagogiques favorisant le développement de la créativité. L'imagination et l'intuition sont des composantes essentielles de tout processus de recherche et de création, les stratégies pédagogiques contribuant à l'épanouissement de ces modalités fondamentales de la pensée s'avèrent nombreuses et reconnues. C'est pourquoi, l'enrichissement d'une pensée créative doit impérativement participer d'un apprentissage méthodologique en culture et communication.

Éléments de la compétence

Les éléments 1 et 2 pourraient très bien être fusionnés car le premier élément nous apparaît mal situé dans la séquence. En effet, comment l'étudiant peut-il effectuer un processus de reconnaissance et de catégorisation sans avoir au préalable documenté son objet? Cet appel à l'observation et à la caractérisation se base sur quoi exactement? Le sens commun? Nous y voyons là une inadéquation de principe. De plus, la définition d'une problématique pourrait devenir un critère de performance sous un nouvel élément de compétence. Aussi, nous proposons la séquence suivante :

1. *Documenter un objet culturel.*

- Sous les critères de performance :
Ces critères demeurent identiques.

2. Développer la pensée créative.

- Sous les critères de performance :
 - Mise en relation de l'objet étudié et des informations disponibles par la formulation d'un angle de traitement.
 - Conception d'une problématique : question, hypothèse, choix méthodologiques.
 - Utilisation efficace de la cueillette de données dans la production d'une étude.

3. Présenter une étude.

- Sous les critères de performance :
 - *Respect des règles de présentation d'une production.*
 - *Supprimer Prononciation, intonation et débit appropriés à l'oral.*
 - *Respect des règles du français à l'oral et à l'écrit.*

XX02

Critiquer des objets culturels

Éléments de la compétence

2. Distinguer des modèles d'analyse.

- Sous les critères de performance :
 - Remplacer *Différenciation appropriée des caractéristiques de trois théories parmi les suivantes [...]* par *Différenciation appropriée des caractéristiques de base de théories parmi les suivantes [...]*
 - Supprimer les critères suivants : *Reconnaissance suffisante des méthodes et des concepts liés aux théories* et *Description appropriée des possibilités d'exploitation des théories.*

3. Analyser des objets culturels.

- Sous les critères de performance :
 - Supprimer les critères suivants : *Choix approprié d'un modèle d'analyse* et *Jugement pertinent sur l'apport des trois théories étudiées aux résultats d'analyse.*
 - Dans *Application judicieuse des méthodes et de ses concepts* remplacer « des méthodes » par une méthode et «des » par « ses concepts ».

XX03

Analyser des enjeux historiques et nationaux en culture et communication

- Remplacer cet énoncé par : *Analyser des enjeux historiques et politiques en culture et communication*

Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence

- Remplacer *Identification appropriée du processus de légitimation culturelle* par *Identification appropriée des instances de légitimation culturelle*

Éléments de la compétence

1. Décrire l'évolution de la culture au Québec.

- Sous les critères de performance :
 - Supprimer « dans le temps et l'espace » du premier critère.

2. Reconnaître l'intervention de l'État dans la culture.

Remplacer par *Reconnaître l'intervention de l'État, des institutions et des agents dans la culture.*

- Sous les critères de performance :
 - Remplacer *Description juste de l'évolution des moyens d'intervention de l'État dans la culture* par *Description efficace de l'évolution des moyens d'intervention dans la culture.*

- Conserver *Description juste de la place des rapports d'influence, de convergence et d'opposition.*
- Supprimer *Comparaison appropriée des interventions de L'État dans la culture.*
- Supprimer *Reconnaissance juste des impacts de l'intervention de l'état dans la culture.*

3. Cerner l'influence des acteurs culturels.

Cet élément et ses critères de performance disparaissent dans la simplification du deuxième élément.

4. Commenter un enjeu culturel.

Demeure tel quel à l'exception de la numérotation.

XX05

Apprécier des objets culturels contemporains de sociétés étrangères

Remplacer cet énoncé par *Apprécier des objets culturels internationaux.*

Éléments de la compétence

Permuter l'ordonnancement des éléments de compétence 1 et 2. Supprimer entièrement l'élément 3.

- Sous les critères de performance :
 - Supprimer « nouvelles » dans *Distinction appropriée de tendances nouvelles.*

- Supprimer « et les formes d'expression utilisées » dans *Distinction claire entre les thèmes exploités et les formes d'expression utilisées.*
- Supprimer l'énoncé : *Description appropriée des représentations du monde exprimées dans les objets.*

XX06

Apprécier le langage propre à un champ culturel

- Sous les critères de performance :
 - Permuter *Caractérisation juste du langage* et *Relevé approprié des constituants du langage.*

XX07

Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective expressive

- Sous les critères de performance liés à l'ensemble de la compétence :
Remplacer « au champ culturel » par « à un champ culturel ».

XX08

Réaliser un projet de création

- Sous les critères de performance :
 - Remplacer *Adéquation juste entre la vision, les constituants du langage et les moyens d'expression choisis* par *Adéquation juste entre la vision et les moyens d'expression choisis.*
 - Remplacer *Gestion efficace du stress* par *Démonstration d'originalité et de créativité dans sa production.*

- Supprimer *Prise en compte du public visé et de l'environnement de diffusion*.

9. Activités d'apprentissage

Concernant la précision répétée *Un champ culturel réfère à une option du programme d'étude*, nous croyons que cette formulation se révèle trop contraignante pour le développement d'une perspective pluridisciplinaire dans le programme Culture et Communication. Nous suggérons plutôt ceci : *Un champ culturel peut référer à une option du programme d'études*.